

Torsac



Journal communal

Infos Municipales

Janvier 2022

Que 2022 vous apporte
Bonheur Santé Prospérité.

L'équipe municipale
Et les employés communaux

Edito

Mot du Maire

Agenda

Vie Communale

Etat civil

Associations

Ecole

Loisirs

Coté cuisine

Mémento services



SOMMAIRE

Torsac - Journal communal

Janvier 2022

Dépôt légal n° 16-96-650

Rédaction et réalisation : Commission journal

Impression : Par nos soins

Tirages : 350 ex

Chères Torsacoises, chers Torsacois,

Je vous adresse mes meilleurs vœux.

Que 2022 vous apporte bonheur, santé, prospérité et surtout espoir de retrouver au plus vite la sérénité.

Aujourd'hui, je souhaite consacrer ce mot du maire à Anne Claire Breuillet, notre employée communale, décédée subitement le 9 janvier 2022.

« Chère Anne Claire

Discrète, tu n'aurais pas voulu être mise en évidence mais aujourd'hui, il est temps de dire à ta famille, tes amis, tous ceux qui t'ont rencontrée la belle personne que tu étais.

Arrivée à Torsac en 1989 en même temps que moi, nous sommes voisines. Nous ne nous connaissons pas mais s'installer dans une nouvelle vie entre la rénovation d'une maison, une vie professionnelle et surtout l'arrivée de nos enfants, ne nous laissent pas beaucoup de temps pour nous rencontrer ni même échanger.

En 2001, on nous propose de rallier l'équipe municipale et c'est ainsi que nous découvrons notre commune, ses habitants et que nous nous rapprochons.

En 2008, tu renouvelles à mes côtés, ton mandat de conseillère municipale jusqu'en 2014.

Puis, une période difficile s'annonce pour toi avec des soucis de santé qui t'amènent à changer de rythme de vie, à quitter ton activité professionnelle. Mais ta bienveillance, ton dévouement te conduisent toujours vers les autres et c'est alors que tu proposes tes services à des personnes malades ou âgées pour les aider dans leur quotidien, leur apporter un réconfort.

En 2019, tu entres à la mairie en tant que secrétaire mise à disposition de la poste. Tu gères l'agence postale et n'oublies pas un petit geste pour chacun comme des petits chocolats pour Noël.

Pendant ces 3 années, tout un chacun découvre ton amabilité, ta gentillesse. Respectueuse, attentive à ta clientèle, tu les écoutes et essaies au mieux de répondre à leur demande.

Mais ressentant toujours le besoin de rendre service, tu ne te contentes pas de cette occupation et tu t'empresses de retrouver sur ton temps libre, un groupe de personnes qui rend visite à des malades en milieu hospitalier ou en EHPAD.

Tu accordes également le plus grand soin à tes animaux de compagnie.

Anne Claire, c'est toi : dévouée, prévenante, sensible, tu ne t'attardes pas sur tes soucis personnels mais tu es très attachée au bonheur des autres et surtout à ta famille, ton mari, tes garçons et leurs compagnes, tes petits enfants, ta sœur, tes beaux-parents. Ta plus grande joie est de voir tes proches heureux et l'arrivée de tes petits enfants est un de tes plus grands bonheurs.

Tu nous quittes en laissant le souvenir d'une belle personne. La preuve en est :

par les témoignages reçus ces derniers jours de personnes que tu as accompagnées dans leurs épreuves,

par ce petit mot laissé par les enseignants de l'école que tu côtoies régulièrement :

« Chère Anne Claire

« Elle était gentille la dame de la poste ! »

C'est ce que les enfants ont dit quand nous avons dû leur annoncer votre départ.

Nous pensons comme eux : votre gentillesse va nous manquer. »

Anne Claire : ta présence nous manque déjà et c'est avec une profonde tristesse que nous te disons Au revoir.

Pascal, Pierre, Tristan, Léo et toute votre famille, recevez nos plus sincères condoléances et toute notre amitié en ce moment douloureux. »

Catherine BREARD

Agenda

o **10 et 24 avril : Election présidentielle** : le bureau de vote se tiendra dans la salle polyvalente de 8h à 19h.

o **8 mai** : La **cérémonie du 8 mai** aura lieu le dimanche 8 mai à 11h00 dans le cimetière de Torsac et sera reproduite le lundi 9 mai à 11h avec la participation des élèves de l'école de Torsac.

o **12 et 19 juin : Elections législatives** : le bureau de vote se tiendra dans la salle polyvalente de 8h à 18h.

En préambule, le mot des élus :



Nous répondons à toutes les questions posées, les vôtres, celles des associations sur notre Commune. Nous vous rappelons que vous pouvez assister à chaque Conseil Municipal (sauf contre-indications liées à la covid19) et que les comptes rendus sont publiés sur notre site <https://www.torsac.fr/>. Lors de chaque parution du journal de Torsac, vous retrouverez ce préambule et surtout le point sur nos actions réalisées, en cours et à venir.

Actions réalisées :

- Travaux de voirie : réfection de routes par la société COLAS et entretien par les employés communaux
 - ◆ Goudronnage en enrobé de la route de La Boissière et des Garands.
 - ◆ Réparation d'une portion de route des Garands (enrobé boursoufflé par la pousse de végétaux).
 - ◆ Aménagement de la route de la Petite Andôle avec de l'enrobé à froid pour dévier les eaux de ruissellement.
 - ◆ Entretien des chemins communaux en calcaire et des voies communales en enrobé à froid.
 - ◆ Elagage des bords de voirie notamment au niveau du stade.
 - ◆ Débroussaillage des bords de rivière et des points d'eau remarquables tel la source de la Marthe.
 - ◆ Repérage des emplacements pour installation des panneaux indicateurs de voirie.
 - ◆ Abattage d'un arbre mort sur la voie du Moulin du Boisseau
 - ◆ Installation de nouveaux panneaux indicateurs d'activité.
 - ◆ Installation de poteaux bois pour finaliser les limites de la place blanche et pour sécuriser les bords de routes (routes du stade et du Moulin du Boisseau)
 - ◆ Consolidation et réparation de la clôture du stade
 - ◆ Entretien du cimetière
- Informatique :
 - ◆ Finalisation de l'installation de l'école numérique
 - ◆ Suivi de la dématérialisation des procurations de vote et des demandes d'autorisations d'urbanisme.
- Urbanisme :

Evolution du PLU : pour la zone Na (Chez Voyons) et pour la zone Ux (La Grande Courrière).

La procédure est terminée : la modification a été approuvée par le conseil communautaire de GrandAngoulême en décembre .

Cette modification permet de pérenniser et de développer les activités existantes sur ces 2 zones tout en préservant le caractère bocager des lieux, en limitant l'impact visuel et en participant à leur insertion paysagère.
- Ecole : Maintenance assurée pendant les vacances scolaires pour la sécurité des enfants :
 - ◆ Contrôle des fermetures, de l'éclairage, du matériel (consolidation de meubles,...)
 - ◆ Remise en état de la cour inférieure de l'école.
- Adressage : Commande réalisée pour achat et pose des panneaux indicateurs de voirie et plaques de numérotation.
- Inondations : Etat des lieux réalisé avec le SyBRA

Afin de connaître et d'appréhender les problématiques d'inondations sur le territoire, un état des lieux a été réalisé. Celui-ci s'est composé d'un recensement des problématiques existantes et a été complété par la réalisation de cartographie des risques : cartes des aléas, des enjeux, et des vulnérabilités.

Actions en cours :

- Finalisation du Diagnostic de l'église par l'architecte du patrimoine et estimation des travaux en vue d'une demande de subvention auprès de la DRAC .
- PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).
En attente d'une rencontre avec le département pour terminer la présentation des chemins ruraux et la restitution de son expertise.
- Travaux de voirie :
 - ◆ Réfection de la chaussée menant aux Chaintres.
 - ◆ Consultation pour l'installation d'une borne à incendie à La Boissière et de deux bâches incendie (Chez Voyons et la Chapuze).
 - ◆ Etude d'un éclairage pour sécuriser les entrées du bourg.
 - ◆ Réfection de la chaussée à La Petite Andôle.
 - ◆ Entretien régulier des espaces verts et des chemins communaux (nids de poule).
- Informatique :
 - ◆ Restructuration du réseau informatique de la mairie-école-agence postale (câblages, baie de brassage...). En attente de devis.
- Ecole : Suivi du calcul du coût matière moyen d'un repas à la cantine. Etude du repas à 1 €.
- Maintenance : Entretien régulier du matériel pour les travaux extérieurs.

Actions à venir :

- Elagage des chemins ruraux et voies communales.
- Etude d'un nouvel atelier municipal.
- Etude d'un projet opération « Cœur de village ».
- Etude pour résoudre les différents problèmes liés aux eaux pluviales.
- Divers travaux de maçonnerie pour renforcer ou réparer des éléments de clôture (mairie, cimetière,...)
- Achat de matériel d'urbanisme pour améliorer la sécurité et la propreté de notre territoire.

2022

C'est la transformation des services publics, le passage au tout numérique c'est-à-dire à la dématérialisation de tous les actes administratifs (ex : la dématérialisation des procurations de vote, des demandes d'autorisation d'urbanisme...). Voir article page 6.



Ce sont les élections présidentielle et législatives. Voir article page 6.

C'est la réorganisation des services (mairie et agence postale). Le brusque départ de l'agent de la poste nous contraint à modifier les horaires et jours d'ouverture de la mairie et de l'agence postale dès le **1er février**. Voir le mémento en dernière page.



ELECTIONS



Informations pour les prochaines élections : présidentielle les 10 et 24 avril et législatives les 12 et 19 juin.

demarches.interieur.gouv.fr

Electeur : Pour être « Electeur », il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

à savoir : une **personne majeure placée sous tutelle** ne peut plus être privée de son droit de vote, même si la décision du juge est antérieure au 23 mars 2019

un **Français qui atteint l'âge de 18 ans** est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait le recensement citoyen à partir de 16 ans.

Inscription sur les listes électorales

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 (2 mars par télé procédure). Pour cela, venir à la mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Si vous ne savez plus sur quelle commune vous êtes inscrit, vous trouverez la réponse sur « service public.fr » rubrique « votre situation électorale »

Vote par procuration

L'électeur (le mandant) choisit une personne (le mandataire) pour voter à sa place.

A compter du 1^{er} janvier 2022, il n'y a plus d'obligation à ce que le mandant et le mandataire

soient inscrits sur la liste électorale de la même commune. Cependant le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Faire une procuration :

- en se rendant directement au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal muni d'une pièce d'identité
- en se rendant sur le site « maprocuration.gouv.fr » et en s'authentifiant via FranceConnect.

Une procuration est valable au choix : soit pour le premier tour, soit pour le deuxième tour, soit pour les 2 tours, soit pour une période donnée de 1 mois à 1 an.

Un électeur qui a donné procuration peut voter en personne à condition de se présenter au bureau de vote avant le mandataire.



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme



Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer et suivre vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir ou d'aménager et déclarations d'intention d'aliéner) sur le site internet de la commune, grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).



Ouvert aux particuliers comme aux professionnels, ce service est gratuit. Pour vous aider dans vos démarches, un outil facile d'utilisation vous aidera pas à pas. Celui-ci vous permettra de déterminer l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de votre dossier. Le portail vous indiquera, le cas échéant, les informations manquantes, incohérentes ou insuffisantes qui font obstacles à son enregistrement.

Ce service s'adresse à l'ensemble des particuliers et des professionnels. Il fonctionne 7j/7 et 24h/24.

Un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE) vous sera délivré dès l'enregistrement de votre dossier. Il déclenchera l'instruction.

Ensuite, vous serez informé par courriel et via le portail GNAU de l'évolution de l'instruction de votre demande : incomplet, majoration, complétude, décision etc...

Si vous n'avez pas accès au numérique ou que vous n'êtes pas à l'aise avec cet outil,

le dépôt sous format papier en mairie est toujours possible.

NETTOYAGE DE LA FONTAINE DE LA MARTHE

Où se trouve cette fameuse fontaine de la Marthe ?

« Là, après le cimetière sur la gauche », me dit-on.

J'ai beau regarder, je ne vois rien. Il est vrai que je n'ai pas eu le courage de braver les hautes herbes. Puis un beau jour de fin novembre, en allant sur Voeuil, j'aperçois sur ma gauche, un grand trou ovale, bien dégagé. Jacky, notre employé communal, s'est occupé de débroussailler et dégager cette belle fontaine que nous pouvons maintenant admirer. Jugez-en vous-même !



TORSAC : Marché de Noël du 15 décembre 2021



Le marché de Noël organisé par la municipalité et le comité des fêtes le mercredi 15 décembre a accueilli sa clientèle sous le froid hivernal. En raison de cas positifs, La chorale « LES MULTICOLORES » n'a pas pu assurer sa prestation. Malgré des activités pour les enfants (présence d'Equi-libre avec tours de poneys et venue du père Noël) et des marrons grillés avec du vin chaud pour réchauffer les grands, la fréquentation pour un marché de Noël a été un peu décevante. Une bonne ambiance et l'illumination du lavoir ont réchauffé les cœurs. Un nouveau calendrier a été établi pour le 1^{er} semestre 2022 et sera joint à ce journal.



En espérant vous revoir toute l'année sur notre marché pour soutenir les commerçants et l'équipe organisatrice.

Repas des aînés

En raison de la recrudescence des cas de COVID 19 et des conditions sanitaires, le conseil municipal du 08 décembre 2021 a décidé d'annuler le repas des Aînés pour cette année 2022. La décision a été difficile à prendre car nous sommes bien conscients que ce moment convivial et d'échanges est très attendu. De plus, il ne nous a pas semblé raisonnable de le reporter à une date ultérieure en raison de l'incertitude qui pèse actuellement sur les mois à venir avec le variant omicron.

Nous recommandons donc la même opération que l'année dernière, soit un plat à emporter.

Vous recevrez un courrier dans lequel vous trouverez un **bulletin d'inscription** avec toutes les informations utiles qu'il faudra retourner à la mairie. Passé le délai indiqué sur le courrier, les inscriptions ne seront plus prises en compte.

Bonne dégustation à tous !

Fête des voisins « La Joly Far'Andole »

Le 18 septembre dernier « La Joly Far'Andole » a enfin pu organiser sa traditionnelle fête des voisins. En effet la période covid avait contraint au report de cette manifestation. Cette année c'était chez M. et Mme Guilbaud qu'était organisée la rencontre. Au programme, accueil des nouveaux voisins, anecdotes et histoires de nos anciens, discussion sur la vie des hameaux autour d'un repas où chacun a pu apporter un plat fait maison. Cette année, la fête des voisins se fera chez M. Courteau.

N'hésitez pas à faire suivre à la Mairie vos articles et photos des manifestations que vous organisez sur Torsac, c'est avec plaisir que nous les publierons.



Philippe Madeleine

Très bon temps de partage ensemble, vraiment un chouette moment.

Florent

Cc les voisins top hier merci pour ce moment

Sabine

Merci pour cette journée, heureux d'avoir fait connaissance avec les nouveaux voisins 😊

Halloween à la petite courrière



Diabes et monstres ont fait leur apparition à La Petite Courrière, ce dimanche 31 octobre 2021.

Après leur absence suite à la pandémie, ils sont revenus en force, pour le plus grand plaisir des petits et des grands!! C'est ainsi qu'une dizaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, se sont donnés rendez-vous à l'abri bus avant de parcourir le village en quête de bonbons...

Cette fin d'après-midi n'aurait pas été réussie sans la participation des habitants. En effet, décoration de maison, accueil terrifiant et pluie de bonbons ont enchanté les enfants.

Merci à tous et vivement cette année pour recommencer !



Un nouveau Taxi à Torsac

Après 30 ans de bons et loyaux services, Monsieur Jean-Marc SEIGNEURIN a pris sa nouvelle fonction de retraité. Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.

Pour tous vos déplacements personnels et médicalisés vous pouvez joindre Michaël Payneau :

- par téléphone au 06.07.69.64.86
- par mail à taxitorsac@gmail.com
- sur Facebook sur la page [Taxi Torsac](#)



TAXI TORSAC

Commune de rattachement Torsac 16

En accord avec votre Mairie,
Taxi Torsac vous propose ses
services pour tous vos transports assis
PRIVES
PROFESSIONNELS
MEDICALISES

Conventionné CPAM

Vous pouvez nous contacter au 06.07.69.64.86
taxitorsac@gmail.com
page facebook : Taxi Torsac

Épicerie ambulante « la détente »

Pour répondre à la demande de citoyens une épicerie ambulante parcourt la commune de Torsac depuis quelques semaines.

Isabelle et Bertrand s'arrêtent dans vos hameaux pour vous proposer un service de proximité de produits du quotidien (Boissons, produits secs, conserves, produits d'hygiène et d'entretien, boucherie/charcuterie, produits frais, fruits et légumes, bouteilles de gaz...)

N'hésitez pas à les contacter au
05 45 67 22 09 ou au **06 35 34 20 57**
C'est avec plaisir qu'ils viendront dans vos hameaux

ÉPICERIE AMBULANTE



Chez Isa et Bertrand
16320 ROUGNAC

**Passez vos commandes par téléphone
et nous vous livrons.**

**Vous ne faites pas encore partie
de notre tournée ?
N'hésitez pas à nous contacter.**

ETAT CIVIL Année 2021



LES NAISSANCES

DE BRAQUILANGES Valentin « les Garrands »	le 16/03/2021
FORT Lucas « 8, Lotissement de La Font Valade »	le 12/05/2021
BEDZIECHOWSKI Liano « La Petite Courrière »	le 23/05/2021



LES MARIAGES

VIRATELLE Laurent et TEXIER Florence « 15 Lotissement chez Mériot »	le 10/07/2021
FERNADEZ Axel et BESLE Florence « Le Bourdage »	le 28/08/2021
COLAS Stéphane et GULLMANN Florence « Le Plantier »	le 04/12/2021
MANDIN Serge et MAFO Lydie « La Petite Courrière »	le 18/12/2021



LES DECES

REYMONNET Michel-Ange 69 ans « Le Grand Chamoulard »	le 23/04/2021
LEBRETON Alfred 61 ans « Le Bourg »	le 22/06/2021
VIGNAUD Cécile 69 ans « Lotissement chez Mériot »	le 24/06/2021
ALBUCHER veuve MAIRE Monique 89 ans « La Chapelle »	le 05/12/2021

Associations

Les Multicolores



Dans la continuité de 2020, 2021 nous a apporté son lot de joies, de peines.... et de contraintes sanitaires.

Nous nous sommes adaptés, et à partir de septembre la chorale Les Multicolores a repris ses répétitions, avec enthousiasme, stimulée par la reprise tant attendue, et l'arrivée de nouveaux choristes.

Malgré un travail assidu, et un bel élan, et un concert à l'EHPAD des Jardins de La Garenne, il nous a fallu annuler au dernier moment les animations préparées pour Noël à Torsac. Certaines d'entre nous avaient malheureusement croisé le COVID, adieu le marché de Torsac et l'après-midi chants de Noël à reprendre en chœur ! Le Père Noël des Multicolores est resté confiné, grands regrets pour cette fin d'année !

Aussi, à l'aube de 2022, nous souhaitons vivement que cette année soit plus sereine, et qu'enfin nous puissions nous retrouver tous ensemble, pour partager de jolis moments en chansons.

Si vous avez envie de chanter, n'hésitez pas à rejoindre la chorale Les Multicolores, les répétitions ont lieu le mercredi soir à 20h dans la salle Polyvalente.

Parmi nos projets les plus proches, un concert est prévu au théâtre de La Couronne, le 26 mars. Qu'en sera-t-il ? Nous croisons les doigts et vous tiendrons informés.

En attendant, l'ensemble des choristes vous présente ses vœux les plus chaleureux pour l'année 2022 :

Bonne année et par-dessus tout bonne santé pour vous et vos proches

Tête @ Tête et Les Fées No Men EstrElles, deux groupes de musique basés en Charente, à TORSAC et DIRAC !

Ces deux formations, composées de professionnels, intermittents du spectacle, travaillent avec une Association, porteuse des projets qui facture nos prestations : l'Association BLEU ou avec le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel, En formation trio, **Tête @ Tête** vous propose d'embarquer pour un voyage en plusieurs escales ensoleillées.

Nous n'interprétons pas la variété, mais notre style est ... varié ! Jugez-en plutôt : Latino, jazz, pop, world music (musiques du monde), ambiance, chansons.

Le Groupe Tête @ Tête est né d'une belle rencontre **fin 2006**. Depuis plusieurs années, il explore et réinterprète de manière intimiste, chaleureuse et pleine de joie de vivre son répertoire de reprises et de compositions.

Ancienne avocate devenue autrice-compositrice Sacem et interprète, Patricia Labussière, c'est une voix chaleureusement latin-jazz, cofondatrice de ce groupe. Une pianiste, Marielle Gazelle, également autrice-compositrice Sacem, au jeu ciselé, intervient à ses côtés et pose aussi sa voix. En trio, un bassiste vient nous soutenir et nous harmonisons les 3 voix ! Nous sommes également habitués à jouer dans des lieux très divers (par exemple sur une gabarre, lors de festivals, dans les théâtres et casinos, les cafés, les restaurants, lors de marchés).

Les Fées No Men EstrElles (duo composé de Marielle et Patricia, créé en **mai 2021**) interprètent des reprises, compositions et parodies de chansons françaises féminines et ...féministes.

Après bien des périples géographiques, de riches rencontres humaines, des expériences musicales et des cursus différents, ces interprètes ont posé leurs notes en Charente, TORSAC et DIRAC, ensemble, elle y travaillent également leurs propres compositions, dans la même mouvance musicale que celle qu'elles affectionnent.

REJOIGNEZ-NOUS « POUR DE VRAI » Sur réservation au 05 45 67 22 09 :

Concert Tête à Tête Trio

dimanche, 13 février, 2022

12:00-14:30

La Détente chez Isa et Bertrand Le Bourg 16320 Rougnac

Repas-Concert

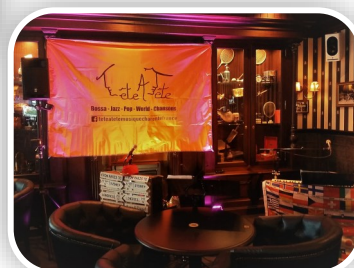
Concert Les Fées No Men EstrElles

dimanche, 6 mars, 2022

12:00-14:30

La Détente chez Isa et Bertrand Le Bourg 16320 Rougnac

Retrouvez-nous également sur le net : <https://patricialabussiere.wixsite.com/monsie>



Comité des fêtes



Retour sur notre soirée belote du 10 novembre, une soirée sympathique qui a permis de passer un bon moment. Nous avons remis de jolis lots, notamment des bons d'achats offerts par la boulangerie « La Fourcée de Voeuil », le restaurant « La Forge » à Torsac, ainsi que « Le Clos de la Grange », et l'épicerie fine Maïkatou présents au Marché de Producteurs de Torsac le mercredi. Merci à eux !!!



La soirée entrecôte/frites du 4 décembre s'est déroulée avec succès. Le défi de servir plus de 90 entrecôtes au barbecue en 15 minutes malgré la pluie a encore été relevé. Une soirée qui s'est terminée dans une bonne ambiance et en toute sécurité



APE : Amicale des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves du RPI Torsac-Fouquebrune organise des manifestations et ventes dans le but de récolter des fonds tout en participant à la vie des écoles. Ces fonds sont reversés aux classes pour les soutenir dans leurs projets tout au long de l'année.

COMPOSITION DU BUREAU

Pour l'année 2021 - 2022 :

- Présidente : Mme AROSKO Stéphanie
- Vice-présidente : Mme CHARTIER Myriam
- Trésorière : Mme AUVIN Isabelle

Secrétaire : Mme BUERGO Marie

L'association compte 9 membres réguliers et est toujours prête à accueillir de nouveaux membres, que ce soit pour l'organisation ou seulement la présence lors des manifestations.

Les réunions et assemblées générales se font dans la salle des associations de Fouquebrune (environ 1 réunion par mois).

CONTACT

E-mail : apetorsacfouquebrune@gmail.com

Facebook : [APE Torsac Fouquebrune](https://www.facebook.com/APE-Torsac-Fouquebrune)

ACTIONS

L'amicale des parents d'élèves organise 3 manifestations principales dans l'année : un vide-chambre, un loto et une kermesse. Elle s'occupe également de la vente de calendriers réalisés avec la photo des enfants des deux écoles et participe également à la préparation du marché de Noël et du goûter de Noël.

Les recettes générées par ces manifestations sont redistribuées aux deux écoles de Torsac et Fouquebrune, pour les soutenir dans leurs projets tout au long de l'année et notamment aider au financement des sorties scolaires des enfants et ainsi contribuer à solliciter une participation moindre des parents.

ACTUALITÉS

Pour 2022, le planning prévisionnel des manifestations est le suivant :

- Du 7 au 10 janvier 2022 : Mise en place d'une benne à papier et carton (parking de Fouquebrune)
- 29 janvier 2022 : Loto des écoles (Fouquebrune)
- Fin mars / Début avril : Vente des chocolats de Pâques
- 6 mai 2022 : Fête du printemps (Fouquebrune)
 - Marché de printemps de l'APE
 - Vente de plants par les élèves de Torsac
 - Exposition des travaux des élèves de Fouquebrune sur le thème "Jardin& Art"
 - Animations (barbapapa, ballons...)
- 1er juillet 2022 : Fête de fin d'année, kermesse (Torsac)

Reporté

Action de l'APE : « VIDE TA CHAMBRE !!! »

L'Amicale des Parents d'Elèves (APE) du RPI des écoles de Torsac et Fouquebrune a organisé un « Vide ta chambre ! » le 5 décembre dernier, dans la salle polyvalente de Torsac.

Une quinzaine d'exposants avait répondu présents, proposant jouets, articles de puériculture, livres, dvd, vêtement... De quoi faire le bonheur des chineurs et promeneurs qui ont pu jouer les Pères Noël ou juste offrir une nouvelle vie à un objet.



Cette manifestation a permis de récolter des fonds au profit des écoles de Torsac et Fouquebrune, comme les autres opérations organisées par l'APE depuis le début de l'année scolaire (vente de calendriers et portraits des élèves et vente de sapins de Noël).

Si vous souhaitez les aider à soutenir les projets pédagogiques des écoles du RPI, n'hésitez pas à participer aux prochaines opérations organisées par l'APE :

- Du 7 au 10 janvier 2022 : collecte de papiers et cartons (une benne sera installée sur le parking de la salle communale de Fouquebrune),

Reporté

- Samedi 29 janvier 2022 : loto des écoles (salle communale de Fouquebrune)

- Vendredi 6 mai 2022 : Fête du printemps, organisée avec les enseignants et élèves du RPI (parking de la salle communale de Fouquebrune)

- Vendredi 1^{er} juillet 2022 : Kermesse des écoles (salle polyvalente de Torsac)



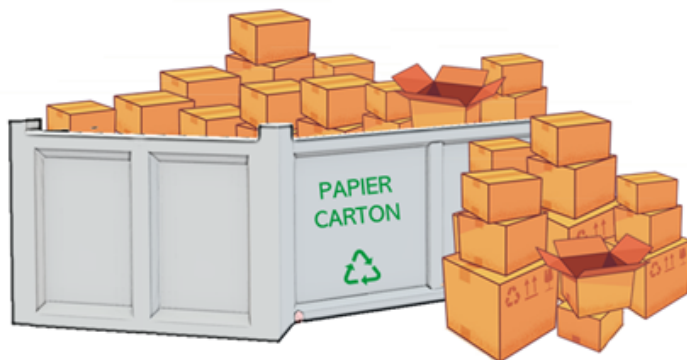
Ce programme est donné sous réserve de modifications éventuelles, notamment en raison du contexte sanitaire.

Pour suivre l'actualité de l'APE, n'hésitez pas à vous abonner à la page Facebook de l'association :

[@apetorsacfouquebrune16](https://www.facebook.com/apetorsacfouquebrune16)



BENNE À CARTON



**DU 7
AU 10
JANVIER
2022**

**Parking de la
salle
communale
de
Fouquebrune**

Rentrée

Les effectifs sont stables pour cette nouvelle année scolaire 2021-2022.

Cette année l'école de Torsac compte 51 élèves répartis en 2 classes. Mme Weil a 24 CE2 et M. Leprieur-Kokkelink compte 27 CM1-CM2.

Les plus petits à Fouquebrune comptent 65 élèves répartis en 3 classes. Mme Caparos a 22 PS-MS, Mme Cugat 24 MS-GS et Mme Martinet compte quant à elle 19 CP-CE1.

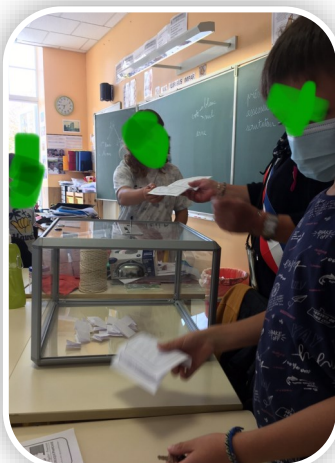
Sortie à Chassenon et Esse en septembre



Les élèves de 2 classes de l'école de Torsac ont pu organiser une sortie scolaire en septembre. Cela faisait presque 2 ans que les élèves n'avaient pas pu faire une sortie scolaire sur la journée en raison du contexte sanitaire. Le matin, ils ont pu se rendre aux thermes à Chassenon, où ils ont pu découvrir la forte implantation et l'importante implantation des Romains en Gaule, notamment en Charente. L'après-midi, après avoir mangé le pique-nique préparé par la cantinière, les écoliers ont visité le village gaulois d'Esse. Il s'agit d'un village archéologique, où des archéologues tentent de reproduire des objets ou vivent à la manière des Gaulois.



Election des délégués en octobre



Les élèves de CM1 et CM2 ont réalisé l'élection des délégués de classe. L'élection s'est déroulée lors de la semaine des élections des représentants de parents d'élèves. Le but était de faire une affiche de campagne, de faire un discours et des promesses de campagne.

Le jour du scrutin, c'est Mme Bréard, qui s'est prêtée au jeu de présidente de séance du bureau de vote des élèves. Elle a expliqué le rôle de chacun des membres du bureau de vote, ainsi que le vocabulaire spécifique des élections : secrétaire, scrutateur, majorité absolue, majorité relative.



Les votes ont été très serrés !

Il aura fallu 3 tours pour départager les 9 candidats et en choisir seulement 2 parmi eux !

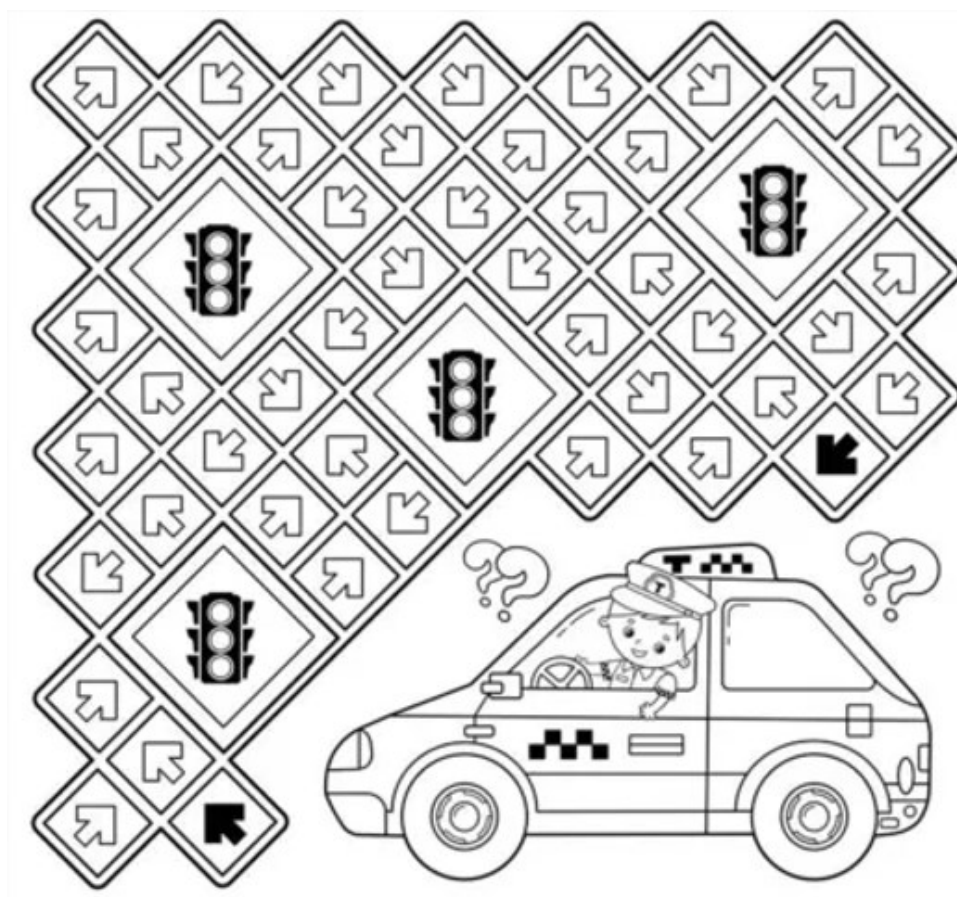
Commémoration du 11 novembre



Cette année, les commémorations du 11 novembre ont eu lieu durant un jour d'école, le vendredi 12 novembre, afin que les élèves puissent assister à la cérémonie. Les élèves ont pu être accompagnés par les maires de Torsac, Mme Bréard, et de Fouquebrune, Mme Goreau. L'amicale des Anciens Combattants a tenu également à participer à la célébration. L'événement a été marqué par la lecture d'une lettre d'un poilu faite par les élèves de CM1 et CM2, ainsi que la lecture des soldats morts au front pour les 2 communes du RPI. Pour l'occasion, un arbre de la Paix a été réalisé. Chaque élève devait écrire en quelques mots, ce que signifiait, à partir de leurs mots, le mot « PAIX ». Les productions ont été déposées aussi bien au monument aux morts de Torsac que celui de Fouquebrune.

Loisirs

Emmène le taxi jusqu'à sa destination en passant par tous les feux tricolores



Devinez le message des élus qui se cache dans ce rébus

Rébus



Galette des rois gourmande faite maison :



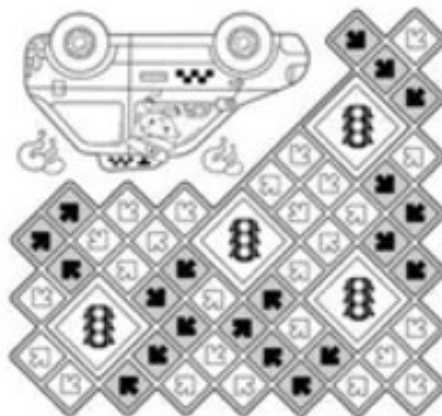
Farine mais 40 g
Lait amande bio 450ml
Oeufs bio jaune uniquement 3
Sucre roux 40 g
Amande amère en liquide 2 gouttes
Grand Marnier orange cordon rouge 3 cuillères

Frangipane : Amande poudre de qualité 130 grs, Sucre roux 50 grs, Huile de colza 60 ml

PRÉPARATION :

1. Préparer la crème pâtissière : Amener le lait à ébullition. Pendant ce temps, fouetter les oeufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse puis ajouter la farine. Verser le lait de soja bouillant en un mince filet sans cesser de remuer. Remettre le mélange sur feu doux et remuer jusqu'à l'ébullition. Rajouter le grand Marnier et l'amande amère. Laisser refroidir à couvert le temps de préparer la crème d'amande.
2. Préparer la crème d'amande : mélanger l'huile de colza, la poudre d'amande et le sucre à l'aide d'une fourchette jusqu'à obtention d'un mélange homogène. On peut également travailler la pâte à la main. Préchauffer le four à 210°C (thermostat 7). Disposer la 1e pâte feuilletée sur une plaque à four recouverte de papier sulfurisé. Piquer avec une fourchette. Mélanger la crème pâtissière et la crème d'amande, puis l'étaler sur la pâte précuite. Ne pas oublier la fève...
3. Refermer la galette avec la 2ème pâte, humidifier les bords pour bien les coller en les retournant au doigt délicatement pour former des petits boudins sur le bord de la pâte. Décorer la pâte à l'aide d'un couteau et dorer au jaune d'oeuf et surtout **percer le dessus d'un petit trou pour laisser l'air s'échapper lors de la cuisson.**
4. Enfourner à 210°C (thermostat 7) pendant 30 min environ.
5. Laisser refroidir avant de consommer, c'est meilleur tiède !

Solution des jeux de la page 13



Solution du rébus : Les élus vous souhaitent une bonne et heureuse année

Mémento services

MAIRIE DE TORSAC

Le Bourg
16410 TORSAC
email: mairie@torsac.fr

☎ 05 45 24 54 20
☎ 05 45 24 59 69

Heures d'ouverture:
Lundi - Mercredi - Vendredi
14h00 - 17h30
Mardi - Jeudi
9h00 - 12h00

A compter du 1^{ER} Février 2022

Changement des horaires de la
mairie et de l'agence postale

PERMANENCES DU MAIRE
Sur Rendez-vous

COMMUNAUTÉ d'AGGLO GRANDANGOULÈME

25 Boulevard Besson Bey
16023 ANGOULÈME Cedex
☎ 05 45 38 60 60

L'AGENCE POSTALE de TORSAC

Le Bourg
16410 TORSAC

☎ 05 45 24 53 52

Heures d'ouverture:
Lundi – mercredi - vendredi
14h00 - 17h
Mardi 9h00 - 12h00
Levée à 10h tous les matins

COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Céline DEVIGE
☎ 06 74 46 45 42

TORSAC GYM TONIC

Présidente : Florine MAUDET
☎ 06 28 07 66 87

Chorale LES MULTICOLORES

Présidente : Francine OLEJNICZAK
☎ 06 29 60 13 40

LE COIN LECTURE

Présidente : Jany MARTIN
☎ 05 45 24 09 96

TORSAC CLUB PONGISTE

Président : Jean-Luc SAUVAGE
☎ 07 82 71 24 72

APE (Amicale parents d'élèves)

Présidente : Stéphanie AROSKO
stephanie.arosko4@gmail.com

LE CLUB DES AÎNES

Présidente : Amélie FAUCON
☎ 06 62 75 41 14

CENTRE CANIN

Président : Ludovic TROUBADIS
☎ 05 45 60 30 86 / 06 27 18 29 74

APVP TORSAC

Présidente : Elisabeth HOWE
☎ 06 86 50 43 36 / 06 82 64 84 99

Ecole / Garderie ☎ 05 45 24 50 50

Jours de marché : 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois
Réservation pour transport en navette
au 06 10 83 30 39 ou au 06 31 46 20 11

Charente Libre : M. Denis BIOJOUT
denis_biojout@yahoo.fr = denis_biojout

☎ 05 45 24 98 15 / 07 85 38 86 09

Sud-Ouest : Mme CHASSAIN
pierre.chassain0684@orange.fr

☎ 05 45 24 51 16

Accueil de Loisirs ALSH (ALVEOLE)

alsh.dirac@grandangoulême.fr

607 route du stade - 16410 DIRAC ☎ 05 45 25 59 18

Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

ram.dignac@grandangoulême.fr

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

laep.dignac@grandangoulême.fr

4 rue des écoles – 16410 DIGNAC ☎ 05 45 66 29 49

Maison Départementale des Solidarités de Soyaux

4 rue Maurice Ravel
16800 SOYAUX

☎ 05 16 09 51 10

Assistances sociales :
(sur rendez-vous)

DÉCHÈTERIE DE DIRAC

Le Boisseau, Rte de périgueux
16410 DIRAC

☎ 05 45 25 04 01

Été : 15 mars-14 octobre : Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et 14h à 18h
Samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Hiver : 15 octobre-14 mars : du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 17h30

Conciliateur de justice

Contacter le Tribunal Judiciaire
05 45 37 11 62 ou 05 45 37 11 63

TAXI Torsac

M.PAYNEAU Michael

☎ 06.07.69.64.86

@ : taxitorsac@gmail.com

SEMEA ☎ 05 45 37 37 37

E.D.F ☎ 09 72 67 50 16

POMPIERS.....18

SAMU.....15

GENDARMERIE VILLEBOIS

☎ 05 45 64 90 01

Permanences :
Lundi 8h00 - 12h00
Mercredi 14h00 - 18h00

GENDARMERIE BLANZAC

☎ 05 45 64 00 23